



# EHPAD CHANTE-SOLEIL

31, rue Alfred de Vigny - GRENOBLE



Implanté dans le nouveau quartier sud de Grenoble, ce nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes ouvrira ses portes aux résidents le 2 novembre 2009.

## Localisation, accessibilité, environnement

Situé rue Alfred de Vigny, l'établissement est implanté dans le nouveau quartier de Vigny-Musset. Résidentiel et calme, le quartier offre aux résidents des cheminements bordés d'arbres. L'accessibilité de l'établissement est très aisée. Urbain, l'EHPAD Chante-Soleil bénéficie des réseaux de transport en commun à proximité. Il dispose également de parkings en grand nombre, en périphérie immédiate.

## Descriptif de l'établissement

L'EHPAD Chante-Soleil a une capacité d'hébergement de 80 résidents dont :

- ✓ 15 places d'accueil spécifique en unité psycho-gériatrique (UPG) en rez-de-chaussée
- ✓ 65 places d'hébergement permanent réparties en 3 unités au premier étage

Avec un GMP de 800, l'établissement accueillera toute personne âgée dépendante de plus de 60 ans, dont les besoins en soins sont compatibles avec la mission de l'établissement.

Les chambres, d'une surface de 20m<sup>2</sup>, sont individuelles et disposent d'une salle d'eau privative. Deux jardins sont dédiés à l'établissement et permettent la promenade et le repos. L'un, sécurisé, est en accès direct pour les résidents de l'UPG.

La conception architecturale du bâtiment le rend très lumineux et en font un lieu de résidence et de travail très agréable.

Chante-Soleil accueillera dans un premier temps 40 résidents, transférés d'établissements du CCAS de Grenoble et de Jarrie.

En 2010, l'établissement proposera les services d'un accueil de jour externe de 5 places.

## Un projet innovant

Tout en s'inscrivant dans le cadre des objectifs fixés par le schéma gérontologique de l'Isère, l'EHPAD Chante-Soleil s'appuie sur la culture et les valeurs de la Mutualité Française pour développer sa propre identité :

### **Inscrire la déficience sensorielle auditive dans l'accompagnement des personnes âgées pour améliorer la qualité de vie des personnes accueillies.**

Spécifique et innovant, ce projet propose une approche liée aux besoins particuliers de la déficience auditive, tout en s'appliquant à ne pas regrouper et ainsi isoler les personnes âgées déficientes.

Il s'attache au mieux être de la personne âgée par le maintien de son autonomie et l'amélioration des conditions de vie en EHPAD, en s'adressant en particulier aux personnes déficientes sensorielles mais beaucoup plus largement à tout résident en situation de dépendance.

Le nom de l'établissement a été choisi en cohérence avec le projet d'accompagnement de la déficience sensorielle puisque le chant comme le soleil, au-delà de s'entendre et de se voir, peuvent se ressentir par les vibrations et la chaleur émise.